

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

PRÉSENTS : G. LAMBERT, G. CALLET, P. LE NORMAND, D. BERTHOD, C. DUVERNOIS, F. ZUCCALI, E. BORCIER, J-B. BUISSON, R. CHEVALIER, M. DIAZ, A. FAUDOT, J. LAPLACE, S. MOUSSELLARD, J-M. VINET, A-M. BAILLEUL, N. BOTTERI, G. PILLOUX, M. LEVILLAIN.

ABSENTE EXCUSÉE : A. GRIBLING.

M. DIAZ a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance : 19h00

Clôture de la séance : 20h15

L'ordre du jour proposé était le suivant :

Approbation du compte rendu de la séance du 06 septembre 2021

Finances : Délibération : budget principal - décision modificative n°1
Délibération : demande de subventions pour la pose d'abribus

Eau potable : Délibération : rapports 2020 – service de l'eau

Salle des fêtes : Délibération : modification du règlement et vote des nouveaux tarifs de location

Personnel : Délibérations : modification du tableau des emplois permanents

Questions et informations diverses

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 06 septembre 2021 à l'unanimité.

Finances

2/ Délibération 39/2021

**Budget principal
- décision
modificative n°1**

Monsieur le Maire expose qu'afin d'intégrer les opérations d'ordre liées à l'étude réalisée en 2017 sur l'accessibilité des personnes handicapées aux bâtiments communaux, il convient de procéder aux ajustements budgétaires suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				
N° de compte/chapitre	Objet	Montant initial	Modification	Solde
21318/041	Autres bâtiments publics	0,00	2 988,00	2 988,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			2 988,00	

RECETTES				
N° de compte/chapitre	Objet	Montant initial	Modification	Solde
2031/041	Frais d'études	0,00	2 988,00	2 988,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			2 988,00	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adopter la décision modificative n°1 du budget principal 2021 telle que présentée.

3/ Délibération 40/2021

Demande de subventions pour la pose d'abribus

Dans le cadre de l'amélioration du service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires, la Région Auvergne-Rhône-Alpes propose de prendre en charge la fourniture et la pose d'abribus.

Afin de renforcer la protection des enfants utilisant le service de transport scolaire, Monsieur le Maire propose de solliciter la Région pour l'installation d'un abribus à l'arrêt de car de VALLOD et un abribus à l'arrêt de car de CURTY. Il précise que la réalisation des dalles béton et les éventuels travaux d'éclairage public restent à la charge de la Commune.

A cet effet, une convention doit être signée avec la Région-Auvergne-Rhône-Alpes.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter la Région pour l'installation d'un abribus à l'arrêt de car de VALLOD et un abribus à l'arrêt de car de CURTY,

AUTORISE le maire à signer la convention correspondante avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Eau potable

4/ Délibération 41/2021

Rapports 2020 – service de l'eau

Conformément à l'article L2224-5 du C.G.C.T., le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ainsi qu'une note de synthèse établie par l'A.R.S. sur la qualité des eaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

PREND ACTE de ces documents qui n'appellent pas d'observation particulière.

A l'issue de l'approbation de cette délibération, Le Maire propose la création d'un groupe de travail sur la thématique de l'eau potable à SEYSSEL. Gilles CALLET, Agnès FAUDOT, Robert CHEVALIER et Maurine DIAZ se portent candidats.

Salle des fêtes

5/ Délibération 42/2021

Modification du règlement de la salle des fêtes et vote des nouveaux tarifs de location

Monsieur le Maire expose qu'en accord avec la municipalité de SEYSSEL AIN, il est proposé de modifier le règlement d'utilisation de la salle des fêtes ainsi que les tarifs de location.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le nouveau règlement d'utilisation de la salle des fêtes qui prendra effet à partir du 1^{er} décembre 2021.

DECIDE d'appliquer les tarifs de location de la salle des fêtes ci-dessous à compter de cette même date.

	Tarifs applicables le week-end (du vendredi matin au lundi matin)	
	Seyssselans	Extérieurs
Associations, groupes ou entreprises privés, particuliers	350 €	550 €

Personnel

6/ Délibération 43/2021

Modification du tableau des emplois : postes permanents – service périscolaire

Monsieur le Maire expose qu'afin d'intégrer la nouvelle organisation des services périscolaires en place depuis la rentrée scolaire de septembre, il y a lieu de modifier le tableau des effectifs permanents.

Ainsi il propose la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à hauteur de 31 heures 30 minutes par semaine et la suppression, au 31 décembre 2021, d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à hauteur de 28 heures et 42 minutes par semaine.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de créer et supprimer les postes ci-dessus présentés.

7/ Délibération 44/2021

Modification du tableau des emplois : postes permanents – création d'un poste de responsable des R.H.

Afin d'anticiper le départ en retraite prochain de l'agent en charge de la gestion des carrières et de mettre en œuvre les orientations souhaitées par la municipalité en matière de ressources humaines, le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'attaché territorial pour assurer les missions de responsable des ressources humaines.

Il précise qu'en date du 23 septembre 2021 le Comité Technique a émis un avis favorable à ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la création d'un emploi permanent à temps complet d'attaché territorial affecté au service administratif.

8/ Questions et informations diverses :

P. LE NORMAND :

- Ecoles : la course longue organisée le 15 octobre dernier s'est bien passée. Les équipes affectées aux services périscolaires, touchées par la COVID à hauteur de 6 personnes sur 13 sont à nouveau opérationnelles. L'ensemble des services périscolaires sont ré-ouverts.
- La réélection partielle du Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le 01/10/2021. Première réunion de travail le 20/10/2021.
- Les décorations pour l'action « Octobre Rose » ont été mises en place avec la Commune de SEYSSEL AIN. Des cartes postales sont en vente au profit de la recherche contre le cancer du sein dans divers commerces, l'Office de tourisme et la Mairie de SEYSSEL.
- La foire du 11 novembre est maintenue avec respect des gestes barrières. Passe sanitaire obligatoire pour l'accès aux buvettes et la restauration.
- Le 27/10/2021 à la Maison du Haut-Rhône : visite décalée « bande d'allumés joue avec le O ».
- Le 3 et 4/12/2021 : TELETHON à SEYSSEL organisé par la M.F.R.
- Le 11 et 12/12/2021 : Noël en pays de SEYSSEL organisé par l'Union Commerciale.

D. BERTHOD :

- Réhabilitation de l'ancien centre de secours : les travaux sont en cours, conformément au planning. Fin des travaux prévus courant janvier 2022.
- L'opération de sécurisation de la rue de Savoie va débuter. Durée de travaux : 1 mois.
- Le ravalement des façades du bâtiment de La Poste est terminé.
- Les services techniques ont sécurisé la traversée de POLOGNY avec la pose de coussins berlinois. Le lavoir a été réhabilité.
- Les élus de SEYSSEL AIN, SEYSSEL HAUTE-SAVOIE et CORBONOD se sont réunis afin d'évoquer le plan de circulation globale du bourg.
- Les travaux de création du giratoire nord de SEYSSEL vont débuter mi-novembre 2021.

F. ZUCCALLI :

- Un épisode de l'émission « La place du village » a été tourné au moulin du MARTINET.
- Projet en cours avec les communes alentour et le Département pour le classement de la montagne du Mont Des Princes en Espace Naturel Sensible.
- Le 30/10/2021 : le CPIE organise HALLOWEEN au Mont Des Princes avec une collecte de déchets.

G. CALLET :

- Une réunion du conseil municipal va être organisée courant novembre pour travailler sur les demandes de subventions 2022.

C. DUVERNOIS :

- Toutes les chambres de l'EHPAD sont à nouveau occupées. Un poste d'infirmière est vacant.
- Le 16/11/2021 : 3^{ème} dose de vaccination pour les personnes âgées à la salle des fêtes.

G. LAMBERT :

- Congrès des maires de HAUTE-SAVOIE le 6 novembre 2021.
- Maison de santé : recherche active de médecins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h15.
Prochain Conseil Municipal : le 22/11/2021 à 19h00.